

Bulletin quotidien

ASSEMBLÉE — 35° SESSION

BULLETIN Nº 9 — JEUDI 7 OCTOBRE 2004

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, comprend les articles suivants : programme des séances de la journée, bref résumé des travaux de la veille, calendrier des réceptions et avis d'intérêt général.

Horaire des séances : jeudi 7 octobre 2004

Quatrième séance de la Commission économique	9 h 30	Salle de conférences 3 (1 ^{er} étage du centre de conférences)
Onzième séance du Comité exécutif Douzième séance du Comité exécutif	9 h 30 14 h 30	Salle de conférences 1 (4 ^e étage du centre de conférences)

SOINS D'URGENCE

Lundi – vendredi 9 – 17 heures Poste 8212

Le cabinet du consultant médical est situé au quatrième étage de la tour à bureaux, bureau 4.25 (poste 8212). Une infirmière y sera de service de 9 à 17 heures pendant toute la durée de l'Assemblée. En cas d'urgence ou s'il n'est pas possible de la joindre, on pourra s'adresser au Groupe de la sécurité et de la protection sociales, quatrième étage, bureau 4.35.28 (poste 8236 ou 8237), qui fera les démarches nécessaires.

Les participants qui souhaitent consulter un médecin peuvent obtenir de la direction de leur hôtel l'adresse et le numéro de téléphone d'un médecin résidant sur place ou dans le voisinage immédiat.

L'hôpital le plus proche de l'immeuble de l'OACI est le Centre universitaire de santé McGill, tél. : 934-1934.

La plupart des hôpitaux ont un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24.

Pour obtenir une ambulance, s'adresser à un médecin ou téléphoner à *Urgences-Santé* en composant le 911.

Mesures de sécurité dans l'immeuble

Les gardiens ont pour stricte consigne de refuser l'accès des locaux de l'OACI à toute personne ne portant pas de laissez-passer. Ce laissez-passer devra être porté bien en vue, en permanence, dans les locaux de l'Organisation.

Les participants à la session de l'Assemblée recevront, au moment de leur inscription, un insigne qui leur servira de laissez-passer et leur donnera accès au centre de conférences et à la tour à bureaux. Ces insignes devront être gardés soigneusement ; en cas de perte, les préposés à l'inscription fourniront un insigne de remplacement sur présentation des pièces d'identité appropriées.

Des insignes de couleur différente seront distribués aux personnes qui accompagnent les participants et qui souhaitent assister aux séances et aux réceptions.

Séances d'hier

Neuvième séance du Comité exécutif

Le Comité exécutif a tenu sa neuvième séance le mercredi 6 octobre à 9 h 45. Au titre du point 13.1 de l'ordre du jour [Activités et politique de coopération technique au titre du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et dans le cadre d'arrangements d'affectation spéciale durant la période 2001 à 2003], il a pris acte du rapport du Conseil à ce sujet, présenté dans la note de travail principale WP/6, ainsi que de la note d'information WP/262 présentée par la Chine.

Le Comité a ensuite examiné le point 13.2 de l'ordre du jour (Transition à une nouvelle politique de coopération technique) et est parvenu à des conclusions en se fondant sur les notes de travail principales WP/5 et 15. Il est convenu de recommander à la Plénière l'adoption du projet de Résolution 13.2/1 (Actualisation de la nouvelle politique de coopération technique) et du projet de Résolution 13.2/2 (Élargissement des activités de coopération technique de l'OACI), amendés à la lumière des délibérations. Le Comité a aussi pris acte de la note de travail corrélative WP/224 présentée par l'Espagne.

Le Comité a ensuite entrepris l'examen du point 20 de l'ordre du jour (Amélioration de l'efficacité de l'OACI), présenté dans la note de travail principale WP/35 et dans une série de notes de travail complémentaires présentées par des États et une organisation. Il a été convenu de poursuivre les délibérations sur ce point durant la prochaine séance du Comité, prévue pour l'après-midi de ce jour.

Commission économique

À sa troisième séance, tenue le mercredi 6 octobre à 9 h 30, la Commission a conclu son examen du point 29 de l'ordre du jour. Elle a examiné la note WP/12 et Rectificatif n° 1 concernant la prévention de l'introduction d'espèces étrangères envahissantes par voie aérienne et elle est convenue de présenter à la Plénière, pour approbation, le projet de résolution contenu dans l'appendice à la note en question. La Commission a aussi achevé l'examen des notes WP/180, 107 Révision, 159 et 160.

Au titre du point 30 de l'ordre du jour, la Commission a achevé l'examen des notes WP/13, 14, 42, 197 et 199.

Au titre du point 31 de l'ordre du jour, la Commission a examiné la note WP/44 concernant l'actualisation de l'exposé récapitulatif de la politique permanente de l'OACI dans le domaine du transport aérien, et elle est convenue de présenter à la Plénière, pour approbation, le projet de résolution contenu dans l'appendice à la note en question, avec des amendements mineurs.

Au titre du point 32 de l'ordre du jour, la Commission a achevé l'examen de la note WP/33 qui lui avait été renvoyée par la Plénière.

La Commission a approuvé le projet d'éléments de son rapport concernant l'introduction au rapport, points 7 et 8 de l'ordre du jour et point 27, avec des amendements mineurs.

Commission technique

À sa quatrième séance, tenue le mercredi 6 octobre à 9 h 30, la Commission technique a approuvé le projet d'éléments de rapport sur les points 22 et 23 de l'ordre du jour, présenté dans la note WP/304 et modifié pour tenir compte des délibérations.

Commission technique

À sa cinquième et dernière séance, tenue le mercredi 6 octobre à 14 h 30, la Commission technique a examiné le projet d'éléments de rapport présenté dans la note WP/305 concernant le point 24 (Plan OACI pour la sécurité de l'aviation dans le monde — GASP), le point 24.1 (Protection des sources et libre mouvement des renseignements sur la sécurité), le point 24.2 (Rapport d'avancement sur le Programme OACI pour la prévention des impacts sans perte de contrôle — CFIT), le point 24.3 (Programme d'amélioration de la sécurité aérienne), le point 25 (Code de conception mondial pour les aéronefs), et le point 26 (Résolutions de l'Assemblée à intégrer ou à déclarer comme n'étant plus en vigueur). La Commission a approuvé les projets de rapport sur tous ces points, modifiés au cours des délibérations. La Commission a aussi approuvé le projet de texte pour la section Généralités de son rapport, présenté dans la note WP/306, sous réserve des amendements proposés par le Secrétariat.

Dixième séance du Comité exécutif

À sa dixième séance, tenue le mercredi 6 octobre à 14 h 30, le Comité exécutif a repris et achevé l'examen du point 20 de l'ordre du jour (Amélioration de l'efficacité de l'OACI), présenté dans la note de travail principale WP/35 et dans une série de notes de travail complémentaires présentées par des États et une organisation.

Au titre du point 21 de l'ordre du jour (Résolutions de l'Assemblée à intégrer ou à déclarer comme n'étant plus en vigueur), le Comité a examiné et approuvé l'Appendice A à la note de travail WP/33 en vue de son insertion dans le projet de résolution générale contenu dans l'Appendice F à cette note qui doit être présenté à la Plénière pour adoption.

Le Comité est convenu de revenir sur le point 15 de l'ordre du jour (Protection de l'environnement) et sur l'actualisation de l'exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement, à sa prochaine séance prévue pour le jeudi 7 octobre à 9 h 30.

Le Comité a ensuite examiné le point 17 de l'ordre du jour (Renforcement des normes de l'OACI) et est parvenu à des conclusions à ce sujet qui est présenté dans la note de travail principale WP/36 et dans plusieurs autres notes de travail présentées par des États et des organisations, ainsi que le

point 19 de l'ordre du jour (Santé et bien-être des passagers et des équipages) qui fait l'objet de la note de travail principale WP/34 et d'un certain nombre d'autres notes de travail présentées par des États et des organisations. Le Comité est convenu de recommander à la Plénière l'adoption des projets de résolution de l'Assemblée joints aux notes WP/34 et 209 (Canada, États-Unis et République tchèque), amendés à la lumière des délibérations.

Le Comité a ensuite examiné et approuvé, sous réserve de certains amendements, les projets d'éléments de son rapport destiné à la Plénière, concernant le point 12.1 de l'ordre du jour (Rapport sur les arrangements conclus en vue du règlement des arriérés de contributions) présenté dans la note WP/269, le point 14.1 (Faits nouveaux survenus depuis la 33^e session de l'Assemblée) présenté dans la note WP/293 et le point 14.2 (Programme universel d'audits de sûreté — USAP) présenté dans la note WP/293.

Commission administrative

La Commission administrative a tenu sa quatrième et dernière séance le mercredi 6 octobre 2004 à 14 h 30, sous la présidence de M^{me} E. Chiavarelli (Italie).

Les points ci-après ont été examinés :

Point 39.1: Budget-Programme 2005, 2006, 2007

> Rapport du Groupe de travail du budget WP/285, AD/23 Révision

— Projet d'éléments de rapport WP/303, AD/24

Dépenses des services d'administration et de Point 39.2:

fonctionnement (AOSC) du Programme de

coopération technique

 Rapport du Groupe de travail du budget WP/285, AD/23 Révision

— Projet d'éléments de rapport WP/303, AD/24

Pont 40.3: Contributions au Fonds général pour 2005, 2006 et

 Rapport du Groupe de travail des contributions WP/284, AD/22 WP/307, AD/25

Projet d'éléments de rapport

Un certain nombre de délégations ont fait des observations et présenté des vues lors de l'examen des rapports, et des propositions de modifications de certains éléments ont été faites, dont il sera tenu compte lors de la finalisation des rapports. La Présidente a remercié le Président du Groupe de travail du budget et celui du Groupe de travail des contributions pour les rapports de leurs groupes respectifs. La Commission a recommandé que les résolutions contenues dans les projets de rapport soient renvoyées à la Plénière pour adoption, avec les amendements proposés.

La Commission ayant achevé l'examen des points de son ordre du jour, pour clore la séance, la Présidente a remercié les délégués de leur coopération et de l'efficacité de leur contribution. Elle a aussi remercié les vice-présidents de la Commission et le personnel du Secrétariat de leurs contributions aux travaux de la Commission.

La séance s'est achevée à 16 h 45.

Réceptions

Les délégations désireuses de réserver une date pour une réception sont priées de se mettre en rapport avec M^{me} Anna Mattei, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8042).

Note : Les messages et les invitations à caractère personnel qui seront déposés au satellite de distribution pour être remis aux délégués devront porter, outre le nom du destinataire, le numéro de sa case (voir liste des délégués).

Les délégations qui invitent des personnes de l'extérieur (qui ne possèdent pas de laissez-passer valide) sont priées d'en soumettre la liste au Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10, afin de faciliter leur admission par les gardiens.

Bureau d'information de l'OACI

À compter de mardi 28 septembre 2004, le bureau d'information de la 35^e session de l'Assemblée de l'OACI sera ouvert tous les jours jusqu'au vendredi 8 octobre 2004. Vous êtes cordialement invités à visiter le bureau d'information qui se trouve dans le foyer de la salle de l'Assemblée.

Le bureau d'information offre à tous les délégués la possibilité unique de mieux s'informer du travail que le Secrétariat accomplit au nom des États contractants de l'Organisation. Il leur permet aussi de rencontrer des membres du personnel du Secrétariat auxquels ils peuvent poser des questions sur tous les aspects du travail de l'OACI. Nous vous conseillons de consulter tous les jours la présente publication pour voir quels sujets seront traités.

Si mardi dernier vous avez manqué la présentation du nouveau site Web de statistiques commerciales ICAOData.com, élaboré par l'OACI en collaboration avec Air Transport Intelligence (ATI), vous avez maintenant une autre possibilité d'examiner cette importante réalisation. La présentation aura lieu dans l'aire de présentation située dans le foyer de la salle de l'Assemblée, lors de la pause-café du matin.

Direction des affaires juridiques

Des fonctionnaires de la Direction des affaires juridiques présenteront les travaux de la Direction et répondront à vos questions lors des pauses-café du matin et de l'après-midi, ainsi que de 14 h à 14 h 30.

Présentations

Pause-café du matin Présentation de *ICAOData* — le nouveau projet de statistiques en ligne

Rencontrez chaque jour les experts de l'OACI au bureau d'information de l'OACI.

Ordinateurs

Vingt postes informatiques offrant la plupart des outils Microsoft Office et deux imprimantes seront à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel fondés sur le Web, au 4^e étage du centre de conférences.

Des cartes téléphoniques longue distance seront en vente au bureau d'accueil.

Divers

1. Liste des délégués

- 1.1 La troisième liste des délégués a été diffusée le mercredi 6 octobre. Tous les amendements à la liste devraient être notifiés au bureau d'inscription.
- 1.2 Par mesure de sécurité, cette liste n'indiquera pas l'adresse des participants à Montréal, mais uniquement le numéro de la case qui leur est réservée pour la distribution des documents.

2. Procès-verbaux des séances

2.1 Les projets de procès-verbaux seront diffusés le plus rapidement possible. Toutefois, les notes de travail destinées aux séances en cours ont naturellement priorité et les projets de procès-verbaux risquent par conséquent de paraître avec un certain retard lorsqu'il y a surcharge de travail.

3. Attribution des places dans la salle de l'Assemblée

3.1 Chaque délégation représentant un État contractant qui a envoyé six participants ou davantage dispose d'un maximum de six sièges (trois à la table et trois derrière). Les délégations composées de cinq ou quatre participants disposent d'un maximum de quatre sièges (deux à la table et deux derrière). Les délégations composées de trois participants disposent de deux sièges à la table et d'un siège derrière, et celles qui sont composées de deux participants disposent d'un siège à la table et d'un siège derrière. Il y a un certain nombre de sièges supplémentaires au balcon, situé au 5^e étage du centre de conférences, auquel on peut accéder par les ascenseurs n^{os} 7 ou 8.

4. **Rafraîchissements**

4.1 Pendant les suspensions de séance du matin et de l'après-midi, les participants pourront se procurer café, boissons gazeuses et sandwiches à l'extérieur de la salle de l'Assemblée, au 4^e étage, et au 1^{er} étage du centre de conférences. Des coupons sandwich/café seront en vente au comptoir d'accueil.

5 Photos des délégués

5.1 Le Bureau des relations extérieures et de l'information du public a le plaisir d'offrir une photo gratuite à tous les délégués qui font une déclaration pendant les séances de la Plénière au titre du point 2 de l'ordre du jour. Les photos peuvent être retirées au Bureau des relations extérieures et de l'information du public situé au 12^e étage de la tour du Secrétariat (bureau 12.05) les jours suivants :

Mercredi 6 octobre, de 15 à 17 heures Jeudi 7 octobre, de 15 à 17 heures Vendredi 8 octobre, de 15 à 17 heures

6. **Objets personnels**

- 6.1 Les participants sont priés de ne laisser ni documents ni objets personnels dans les salles de conférences à la fin des séances.
- 6.2 Les participants sont priés de ne laisser à aucun moment d'articles, de serviettes ou de colis sans surveillance dans les locaux de l'OACI.
- 6.3 Le satellite de distribution des documents, situé au quatrième étage du centre de conférences, est chargé uniquement de distribuer les documents de l'Assemblée publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

7. Système d'écoute (MX)

7.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

	Salle de l'Assemblée ou salle de conférences 1	Salle de conférences 2	Salle de conférences 3
Intervenant	11	21	31
Anglais	12	22	32
Arabe	17	27	37
Chinois	16	26	36
Espagnol	14	24	34
Français	13	23	33
Russe	15	25	35

8. Départ des participants avant la fin de la session de l'Assemblée

- 8.1 Les membres des délégations et les observateurs qui partent avant la fin de la session de l'Assemblée sont priés d'en aviser le satellite de distribution des documents, au quatrième étage du centre de conférences.
- 8.2 **Le départ prématuré d'une délégation complète** devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 4^e étage du centre de conférences, ou au bureau du Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10.

9. Retour des laissez-passer avant le départ

Les délégués qui partent après les séances de l'Assemblée sont aimablement priés de déposer leurs laissez-passer dans la boîte disposée à cette fin près du bureau d'accueil au 1^{er} étage du centre de conférences.

10. Services de commissariat

10.1 L'horaire du commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

Première semaine de l'Assemblée :

Lundi	27 septembre)	
Mardi	28 septembre		12 à 14 heures
Jeudi	30 septembre		16 à 18 heures
Vendredi	1 ^{er} octobre	J	

Deuxième semaine de l'Assemblée :

Lundi	4 octobre		16 à 18 heures
Mardi	5 octobre	٦	12 à 14 heures
Jeudi	7 octobre	}	16 à 18 heures
Vendredi	8 octobre		12 à 14 heures

11. Services de garderie

11.1 La plupart des hôtels ont des services de garderie.

ASSEMBLÉE DE L'OACI SUR LE WEB

Consultez le site de la 35^e session de l'Assemblée de l'OACI sur le Web à l'adresse suivante :

http://www.icao.int/icao/en/assembl/a35/

BOUTIQUE DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située près du bureau d'inscription.